



OUTIL DE CALCUL D'UNE TRAJECTOIRE SNBC TERRITORIALISEE A L'ECHELLE EPCI : METHODOLOGIE DETAILLEE

Construction d'une méthodologie pour élaborer des trajectoires climat de référence adaptées à l'échelle infrarégionale et développement du cadre d'analyse

RAPPORT FINAL





SOMMAIRE

| 1. (| CADRE GENERAL DE L'OUTIL | 4 |
|--------|--|----|
| 1.1. | Contexte de l'outil | 4 |
| 1.2. | Éléments constitutifs de l'outil | 4 |
| 1.3. | Méthodologie de construction de l'outil | 4 |
| 1.4. | Précisions sémantiques | 5 |
| 2. F | ONCTIONNEMENT DE L'OUTIL | 6 |
| 2.1. | Organisation Générale | 6 |
| 2.2. | Exemples de résultats | 7 |
| 2.2.1. | Trajectoire globale | 7 |
| 2.2.2. | Trajectoires sectorielles | 8 |
| 3. [| DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE DE CALCUL | 11 |
| 3.1. | Méthode générale permettant de territorialiser les objectifs sectoriels | 11 |
| 3.2. | Périmètres de comptabilisation | 12 |
| 3.3. | Données d'entrée | 13 |
| 3.3.1. | Typologie de territoire | 13 |
| 3.3.2. | Bases de données intégrées ou non | 13 |
| 3.4. | Scénario de référence | 14 |
| 3.4.1. | | |
| 3.4.2. | Conversion du format SECTEN vers PCAET | 14 |
| 3.4.3. | | |
| 3.4.4. | Résultat des traitements du scénario de référence | 16 |
| 3.5. | Approches de territorialisation des émissions de GES et consommations par secteurs | |
| 3.5.1. | Transversal (démographie) | 19 |
| 3.5.2. | | |
| 3.5.3. | | |
| 3.5.4. | | |
| 3.5.5. | | |
| 3.5.6. | | |
| 3.5.7. | • | |
| 3.5.8. | | |
| 3.5.9. | | |
| 3.5.10 | | |
| 3.5.1 | 1. Récapitulatif des pivots d'émission et de consommation | 25 |
| 3.6. | Approche de territorialisation de la production d'énergies renouvelables | |
| 3.6.1. | Productions énergétiques connectées aux réseaux d'énergie nationaux | 26 |
| 3.6.2. | Energies renouvelables thermiques | 26 |

1. Cadre général de l'outil

1.1. Contexte de l'outil

La construction de l'outil correspond à l'une des étapes de la tâche 2 de la prestation consacrée à la « Construction d'une méthodologie pour élaborer des trajectoires climat de référence adaptées à l'échelle infrarégionale et développement du cadre d'analyse associé ». L'objectif de cette phase est de co-construire et expérimenter avec des collectivités pilotes la méthode d'élaboration d'une trajectoire de référence théorique. Cela a notamment nécessité la construction d'un outil de calcul permettant de territorialiser les objectifs de la SNBC à l'échelle EPCI en matière d'émissions et de séquestration de GES, ainsi que de consommation d'énergie finale. Les spécificités et modalités d'utilisation de l'outil sont explicitées ci-après.

1.2. Éléments constitutifs de l'outil

La méthode d'élaboration de trajectoires climat de référence se compose de :

• **Un outil de calcul, sous format Excel** intitulé dans sa dernière version en date : BETA-Trajectoire GES de référence-V17-20240620_Vierge

Le tableur peut être utilisé par une personne en autonomie. Ill intègre des éléments de contexte, une notice d'utilisation et des champs à remplir (voir description plus bas). L'outil est conçu pour être diffusé largement et Open Source, pour faciliter les échanges entre les différents outils d'accompagnement des territoires, et permettre une transparence des hypothèses utilisées. L'outil sera verrouillé pour sécuriser une utilisation standard et éviter les erreurs de saisie, mais sans code de déverrouillage. Ainsi, certains onglets masqués, intégrant des bases de données ou des calculs seront accessibles aux utilisateurs experts.

• Le présent rapport méthodologique : plus détaillé que les éléments intégrés dans l'outil, il permet de retracer les hypothèses et principes de construction de l'outil pour en garantir la transparence. Ces descriptions pourront, le cas échéant, faciliter une transition de l'outil depuis le tableur Excel vers un format plateforme web.

La phase suivante de l'étude prévoit de développer les éléments complémentaires à intégrer au référentiel « Climat, Air, Energie » du programme « Territoire engagé Transition écologique ». Elle doit aboutir à une proposition de version bêta de ce référentiel actualisé.

L'ensemble de ces éléments constituent la **Méthode d'élaboration des trajectoires climat de référence adaptées à l'échelle infrarégionale.**

1.3. Méthodologie de construction de l'outil

1.3.1. Cahier des charges

Le cahier des charges de l'outil a été élaboré suite à un benchmark des outils disponibles et à un processus de concertation élargi aux acteurs de la construction des stratégies énergie-climat territoriales (ADEME, Etat, représentants des collectivités, experts, bureaux d'études, observatoires, territoires...). Cette concertation a permis de valider la faisabilité d'une méthode d'élaboration de trajectoires climat de référence par le comité de pilotage du 13 janvier 2023, et de préciser le cahier des charges.

L'étude d'opportunité et de faisabilité qui a permis de valider cette phase 1 de l'étude, est téléchargeable à partir du lien suivant : <u>ADEME-Faisabilité-méthode-trajectoire-référence VF.pdf</u>

1.3.2. Processus de construction de l'outil

L'ADEME a procédé à un appel à candidature auprès de territoires pour expérimenter l'outil, au travers des directions régionales de l'ADEME. La sélection a été guidée par la représentation de cas de figure contrastés et de régions différentes pour intégrer un maximum de spécificités.

13 territoires ont ainsi été recrutés :

- CA d'Epinal SCOT des Vosges centrales
- PETR Terres de Lorraine
- Strasbourg Ville et Eurométropole
- Rennes Métropole
- Rouen Métropole Normandie
- CA de La Rochelle
- CU Grand Poitiers
- CC Chinon Vienne et Loire
- Grand MONTAUBAN
- CC Astarac Arros en Gascogne
- CA Ouest Rhodanien (COR)
- CC Pays du Mont Blanc
- Grenoble Alpes Métropole

Ces territoires, situés dans 7 régions différentes, ont été accompagnés des Directions Régionales concernées :

- ADEME Grand Est
- ADEME Bretagne
- ADEME Normandie
- ADEME Nouvelle Aquitaine
- ADEME Centre Val de Loire
- ADEME Occitanie
- ADEME Auvergne Rhône Alpes

L'étude de faisabilité et le cahier des charges envisagé ont été présentés aux collectivités pilotes, ainsi que les modalités de leur participation. Les prestataires ont ensuite réalisé une version bêta, en test sur un territoire « martyr » en associant des experts thématiques, ainsi que la réalisation d'une première version du mode d'emploi.

Cette version a été envoyée à tous les territoires pour une utilisation en autonomie, avec un appui des prestataires, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation (compréhension, difficultés rencontrées).

Après intégration des retours, et suite à une réunion de capitalisation avec les territoires, une nouvelle version opérationnelle a été diffusée. Cette version reste une version de travail qui va être complétée lors des phases suivantes de l'étude, mais elle permet de répondre aux principales attentes du cahier des charges.

1.4. Précisions sémantiques

Lors des différentes phases de l'étude, la question de la terminologie utilisée s'est posée à plusieurs reprises. Les territoires pilotes ont manifesté le besoin d'affiner les notions employées dans l'outil. A ce stade, les termes retenus sont les suivants :

- Neutralité carbone¹: En tant qu'équilibre entre les émissions et séquestrations de GES, la neutralité carbone ne peut pas s'appliquer à une autre échelle que la planète ou les Etats coordonnés au travers de l'Accord de Paris.
- Contribution à la neutralité carbone / SNBC : La « neutralité carbone » est un objectif national. Chaque territoire est appelé à y contribuer en fonction de ses spécificités. Cette contribution peut être illustrée par l'élaboration d'une trajectoire de référence qui tient compte de ces spécificités.
- Territorialiser: ramener (découper, répartir) à l'échelle inférieure, en considérant un certain nombre de paramètres objectifs.
- Trajectoire SNBC territorialisée: Trajectoire GES de référence théorique du territoire, c'est la projection des émissions et stockages carbone inscrite dans le temps, en territorialisant un scénario supra (ex: SNBC). C'est une approche "top down".
- Trajectoire planifiée du territoire: Trajectoire choisie dans le cadre de son PCAET par exemple, celle que le territoire détermine (projection des émissions et stockages carbone inscrite dans le temps), c'est une approche "bottom up".
- Trajectoire observée: Consommations énergétiques et émissions de GES du territoire estimées par les observatoires sur les années précédentes (de l'année de référence à la dernière année disponible).

¹ Avis de l'ADEME téléchargeables ici :

2. Fonctionnement de l'outil

2.1. Organisation Générale

L'outil est construit comme une succession d'onglets :

| Introduction | Onglet d'informations générales |
|-----------------------|--|
| Notice | Onglet -Guide d'utilisation |
| Caract_Territoire | Onglet permettant de renseigner les caractéristiques du territoire |
| Carto_en-GES | Onglet permettant de renseigner les données d'observatoire énergie - Gaz à effet de serre pour l'année de référence (2015) |
| Traj_planifiée | Onglet permettant de renseigner les objectifs du territoire pour les comparer au scénario de référence (facultatif) |
| Traj_Observée | Onglet permettant de détailler année par année la trajectoire du territoire (facultatif) |
| TOUS SECTEURS | Onglet détaillant la trajectoire de référence du territoire |
| ONGLETS - SECTEURS | Onglets détaillant la trajectoire de référence du territoire par secteur |
| ENR | Onglet détaillant la trajectoire de référence du territoire concernant la production ENR |

L'utilisateur est invité à renseigner les données de son territoire dans les 4 premiers onglets :

1) Renseignement des caractéristiques du territoire

Possibilité de renseigner plusieurs numéros d'EPCI (leurs résultats seront alors sommés). Les différentes données socioéconomiques du territoire sont alors récupérées automatiquement depuis des bases de données intégrées à l'outil, mais l'utilisateur a toujours la possibilité de modifier manuellement les valeurs proposées.

2) Renseignement des données énergies GES du territoire sur l'année de référence (2015)

Renseignement des données d'émissions de GES transmises par l'observatoire, éventuellement complétées (ou comparées à) par celles du CITEPA (inventaire GES territorialisé 2018²), ce qui peut être notamment utile pour contourner d'éventuels secrets statistiques.

Renseignement des données de séquestration à partir de l'outil en ligne ALDO.

Les données de consommation d'énergie finale et de production d'énergies renouvelables doivent également être fournies.

3) Renseignement des objectifs énergies GES du territoire (facultatif, pour générer la « trajectoire planifiée du territoire »)

Intégration des données de la stratégie locale du territoire, en termes d'émissions de GES et de consommations d'énergie finale par secteur.

4) Renseignement de la trajectoire historique du territoire (facultatif, pour générer la « trajectoire observée du territoire »)

-

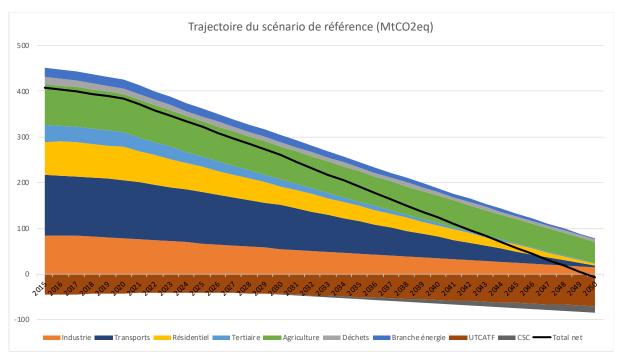
² https://www.citepa.org/fr/inventaire-spatialise/

Données d'émission et de consommation d'énergie fournies par l'observatoire, pour les différentes année, à titre de comparaison.

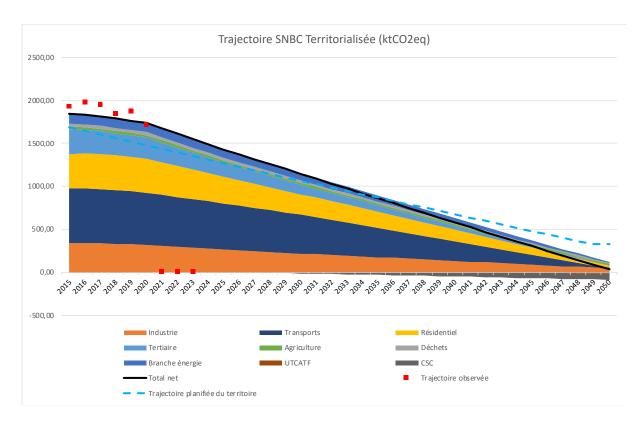
2.2. Exemples de résultats

2.2.1. Trajectoire globale

L'onglet « Tous secteurs » permet de visualiser la « trajectoire SNBC territorialisée » sur le même format que la trajectoire du scénario de référence de la SNBC retenu :

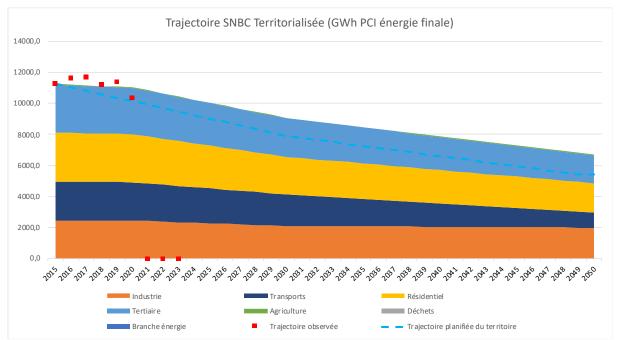


Trajectoire GES de la SNBC 2



Cet onglet permet de visualiser la *trajectoire SNBC territorialisée* et donc l'évolution de la somme des objectifs sectoriels. On peut la comparer à la trajectoire planifiée par le territoire et la trajectoire observée dans les données d'observatoire.

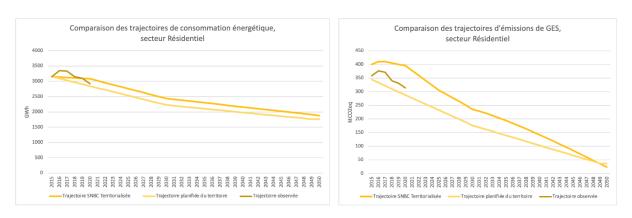
Ces trajectoires sont également disponibles pour les consommations énergétiques :



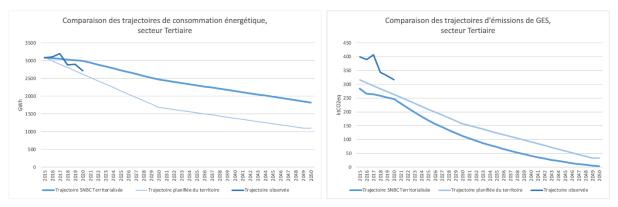
Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Energie)

2.2.2. Trajectoires sectorielles

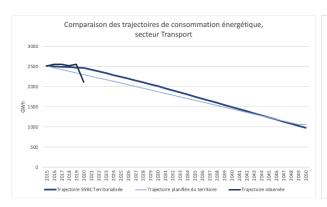
Ces trajectoires sont déclinées secteur par secteur, pour les consommations d'énergie et les émissions de GES :

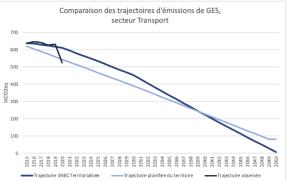


Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Résidentiel)

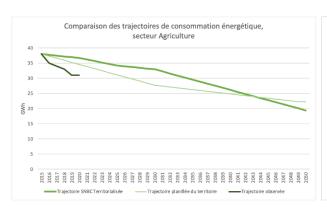


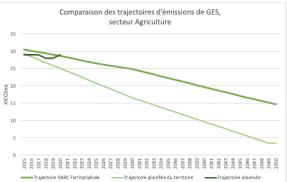
Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Tertiaire)



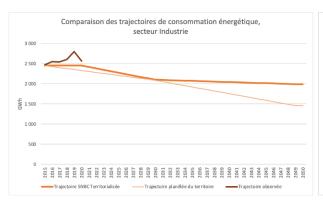


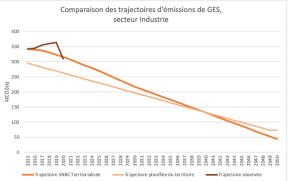
Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Transport)



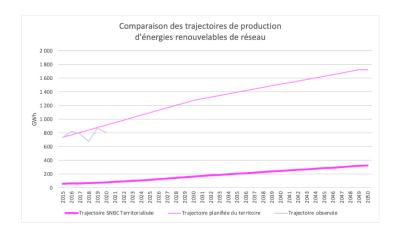


Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Agriculture)

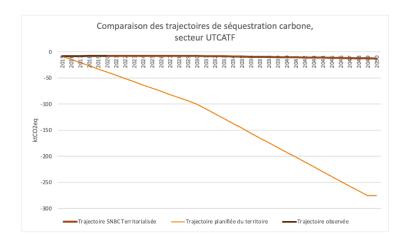




Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (Industrie)

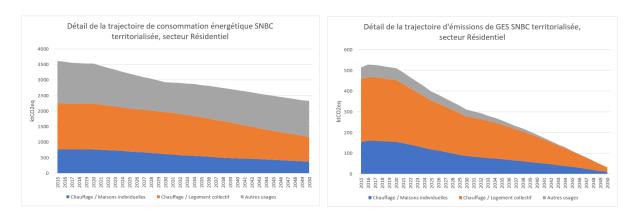


Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (ENR)



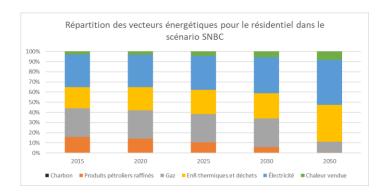
Trajectoire SNBC Territorialisée d'un territoire urbain (UTCATF)

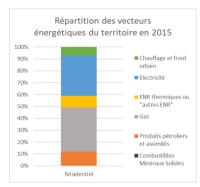
Afin de fournir des clefs de compréhension supplémentaires, les trajectoires SNBC territorialisée en émission et en consommation d'énergie finale sont détaillées par sous-secteurs / pivots, lorsque cela est possible :



Détail des trajectoires SNBC Territorialisée (ici du secteur résidentiel)

Enfin, l'évolution des répartitions de vecteurs dans la SNBC est rappelée. C'est évolution n'est pas territorialisée, elle est fournie à titre informatif, pour permettre d'expliquer de possibles écarts entre la trajectoire planifiée et la trajectoire de référence (en cas de choix de mix énergétique très différent entre territoire et SNBC et/ou de point de départ très différent de la moyenne nationale en terme de parts de marché des vecteurs).





Indications sur la répartition des vecteurs énergétique dans la consommation finale (ici du secteur résidentiel)

3. Description de la méthodologie de calcul

De façon générale, la méthode utilisée dans l'outil de calcul des trajectoires de référence découle des grandes orientations décrites dans l'étude de faisabilité (phase 1 du projet), publiée en janvier 2023. Les éléments décrits ci-dessous proviennent donc de ce rapport, tout en apportant des précisions et évolutions le cas échéant, lorsque la mise en œuvre concrète l'a exigé.

3.1. Méthode générale permettant de territorialiser les objectifs sectoriels

L'outil de calcul doit permettre de quantifier les efforts à réaliser secteur par secteur, avec un module d'analyse pour commenter les résultats. Pour chaque secteur, on utilise des « **pivots de territorialisation** » pour déterminer la contribution du territoire à la stratégie nationale.

Chacun de ces pivots peut être présenté comme un « **repère** » pour le territoire pour identifier sa contribution à la stratégie nationale de neutralité carbone. Il peut être formulé ainsi, pour la cible 2050, et est également décliné de la même façon sur des années intermédiaires :

« L'objectif national des émissions/consommations liées au chauffage des maisons individuelles en résidences principales est de X_{2050} en 2050. Le territoire représente Y% des maisons individuelles en résidences principales, l'objectif local d'émissions/consommations est donc de $X_{2050}x$ Y »

Ce repère peut permettre également **d'objectiver la spécificité du territoire à l'état initial**, au point de départ de la trajectoire .

« Les émissions/consommations nationales liées au chauffage des maisons individuelles en résidences principales est de X_{n0} en année n0. Le territoire représente Y% des maisons individuelles en résidences principales, la différence locale entre les émissions/consommations locales et les émissions/consommations théoriques est donc de X_{n0} x Y. La différence entre les émissions/consommations observées et les émissions/consommations théoriques s'explique par ... ».

Ce décalage entre émissions/consommations observées en année de référence, et émissions/consommations calculées, ne pourra être constaté que sur les secteurs résidentiel, tertiaire et agriculture, tous les autres secteurs s'alignant par construction sur les émissions observées (voir paragraphes suivants). En effet, le transport ou l'industrie par exemple sont des secteurs sur lesquels il est impossible de connaître par un traitement statistique simple à l'échelle nationale quelle est la contribution du territoire, car des équipements locaux (industrie lourde, autoroute...) peuvent considérablement changer les données de ces secteurs.

Les éventuels décalages identifiés pourront alimenter la notion de « corridor de trajectoire », ou encore de décalage de la courbe, de translation. Un territoire dont la consommation initiale est 20 % supérieure à la consommation théorique (altitude, bâti ancien patrimonial surreprésenté, etc...) peut se fixer un objectif 2050 de 20 % supérieur à la trajectoire de référence. Cela pourra permettre de fixer « les corridors » dans lesquels les territoires pourront se situer.

A l'inverse un territoire avec de l'avance (-20% de consommation par rapport au prorata théorique) pourrait se fixer un objectif :

- 1) Identique au théorique si son avance vient d'actions de transition énergétique déjà engagées
- 2) Plus ambitieuse s'il n'a pas engagé la transition énergétique, et que la différence vient de particularismes locaux dont il peut tirer profit.

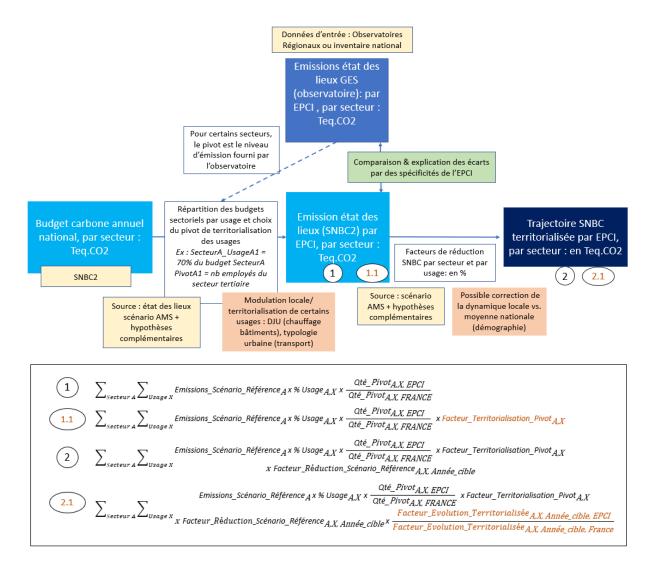


Figure 1: Schéma d'architecture pour le calcul des émissions sectorielles de références GES des EPCI

NB : dans le graphique ci-dessus, le terme « émissions » est équivalent à celui de « consommation d'énergie », le principe de calcul étant le même.

3.2. Périmètres de comptabilisation

Conformément à la méthode de comptabilisation de la SNBC 2, et en compatibilité avec les méthodes PCAET, cet outil repose sur une méthode de comptabilisation cadastrale des flux de carbone (SCOPE 2). C'est-à-dire que sont comptabilisés les flux effectifs recensés sur le territoire, ainsi que les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, et non les flux dont les acteurs du territoire sont responsables (l'empreinte carbone).

Ainsi, la production d'énergies sur le territoire pour injection dans les réseaux électriques ou de gaz n'a pas d'impact sur la trajectoire GES du territoire, mais elle contribue à la décarbonation du mix énergétique national.

Enfin, un travail de comparaison des périmètres des secteurs et des énergies a été effectué, afin de dégager un dénominateur commun suffisamment consensuel et partagé entre les différentes sources (SNBC2, SNBC3, observatoires régionaux, inventaire GES territorialisé du CITEPA, outils open data type Terristory...):

- Secteurs de consommation d'énergie et d'émission :
 - Résidentiel
 - Tertiaire
 - Industrie
 - Agriculture
 - Transports
 - Déchets
 - Branche énergie
- Secteurs d'émission uniquement :
 - UTCATF
 - CSC (capture et séquestration technologique du carbone)
- Energies finales :
 - Produits pétroliers (dont organo-carburants)
 - Gaz
 - o Electricité
 - Chauffage et froid urbain
 - EnR thermiques
 - o Combustibles Minéraux Solides
 - o Hydrogène

3.3. Données d'entrée

3.3.1. Typologie de territoire

Conformément aux recommandations de l'étude de faisabilité, la maille de territoire la plus petite, utilisée pour l'application de la méthode est l'EPCI. L'expérimentation auprès des territoires pilote a permis néanmoins d'identifier des cas d'usage nécessitant l'agrégation de plusieurs EPCI (correspondant aux territoires de type SCOT, PETR, voir département ou région...), la possibilité est donc offerte à l'utilisateur d'entrer directement plusieurs EPCI dans les données d'entrée.

Ainsi, il pourra être possible de recomposer tout type de territoire par une somme d'EPCI, jusqu'au niveau régional par exemple.

3.3.2. Bases de données intégrées ou non

Les données d'entrée sont de deux types, selon le type de source :

- Cas 1 : les données des EPCI sont intégrées dans des onglets spécifiques. A partir du code EPCI il est possible d'obtenir automatiquement des résultats. C'est très facile d'utilisation mais nécessite de disposer de données équivalentes sur la France entière, et implique une moindre appropriation des données d'entrées par les utilisateurs. Cela pose également la question de l'actualisation des données.
- Cas 2 : L'utilisateur est invité à rentrer des données facilement identifiables, provenant de sources bien identifiées dans l'outil.

L'utilisation des deux cas de figure est résumée dans le tableau ci-dessous, pour les différentes données d'entrée :

| Type de donnée | Secteur | Source | Intégré à l'outil | Externe |
|---|----------------------|-------------------------|-------------------|---------|
| Surface | EnR | Insee (dossier complet) | Х | |
| Projections démographiques départementalisées | Transversal | Insee (Omphale) | Х | |
| Nombre de logements | Résidentiel | Insee (dossier complet) | Х | |
| DJU départementaux | Résidentiel | SDES | Х | |
| Nombre de ménages | Résidentiel | Insee (dossier complet) | Х | |
| Emplois | Tertiaire | Insee (dossier complet) | Х | |
| Emplois par branche | Industrie | Insee (FLORES) | Х | |
| Données agricoles | Agriculture | RGA 2020 | Х | |
| Typologie urbaine | Transport | Insee | Х | |
| Emissions | UTCATF | ALDO | | X |
| Autres données énergie- climat | Tous, hors UTCATF | Observatoire régional | | Х |

Tableau 1 Liste des données d'entrée, et de leur intégration (ou non) dans l'outil

Le détail de ces données et traitements éventuels sont fournis dans les paragraphes suivants.

3.4. Scénario de référence

Le scénario de référence utilisé actuellement dans l'outil est le scénario AMS³ de la SNBC2, et se trouve dans l'onglet « Traj_supra ». Une analyse des trajectoires de travail disponibles pour la SNBC3 indique que la mise à jour ne devrait pas poser de problème méthodologique majeur, lorsque celle-ci sera publiée.

Un certain nombre de traitements / hypothèses détaillées ont été nécessaires pour aboutir à un niveau de désagrégation suffisant pour le travail de territorialisation, et pour se placer sur un périmètre cohérent avec les trajectoires des territoires. Nous allons détailler ces traitements dans les paragraphes suivants.

3.4.1. Périmètre métropolitain

L'outil étant conçu / adapté pour le contexte métropolitain (de part le choix des pivots), nous avons obtenu de la part de la DGEC les trajectoires d'émission du scénario AMS au périmètre métropolitain.

3.4.2. Conversion du format SECTEN vers PCAET

Les trajectoires d'émissions sectorielles du scénario AMS étant fournies au format « SECTEN », il a fallu les convertir au format « PCAET », ce qui implique principalement de réaffecter les émissions de la production centralisée de chaleur et d'électricité (attribuées au secteur « branche énergie » dans le format SECTEN), aux différents secteurs de demande, au prorata de la consommation finale de chaleur et d'électricité.

Pour ce faire, ont été combinées :

³ Le scénario AMS (Avec Mesures Supplémentaires) est le scénario de projet de la SNBC, par opposition au scénario AME (Avec Mesures Existantes) qui constitue le scénario tendanciel

- Les trajectoires d'émission de production centralisée d'électricité et de chaleur (données complémentaires fournies par la DGEC, au format CRF de l'ONU, qui ont ce niveau de détail)
- Les consommations finales d'électricité et de chaleur par secteur, fournies par la DGEC

Un traitement supplémentaire a été effectué pour l'électricité : la comptabilité régionale utilise des facteurs d'émission différenciés pour les différents secteurs et sous-secteurs / usages. Ce sont donc les facteurs d'émission issus de la Base Carbone Ademe qui ont été utilisés afin d'être le plus en cohérence possible avec cette méthode de calcul. La différence avec une approche simplifiée (facteur d'émission moyen du mix électrique) a toutefois un impact sur les trajectoires globales relativement modéré, du fait du mix électrique déjà faiblement carboné.

3.4.3. Désagrégation des émissions et consommations par sous-secteur / usage

Pour les besoins de l'application des pivots, certains secteurs ont dû être subdivisés en plusieurs sous-secteurs ou usages.

3.4.3.1. Bâtiment

La trajectoire d'émission du scénario AMS est fournie pour le secteur « bâtiment ». Il était donc nécessaire de désagréger les secteurs « résidentiel » et « tertiaire ». Des données complémentaires fournies par la DGEC au format CRF⁴ de l'ONU ont permis d'effectuer cette ventilation. Ce travail de désagrégation ne sera plus nécessaire avec les données de la SNBC3, et il n'était déjà pas nécessaire pour les trajectoires de consommation énergétique.

La part de l'usage « chauffage » a ensuite été extraite des émissions et consommations totales du secteur résidentiel. A l'examen des hypothèses retenues dans le scénario AMS de la SNBC2, les ratios que nous avons utilisés sont les suivants :

| Grandeur | 2015 | 2030 | 2050 |
|--|------|------|------|
| Part du chauffage dans les émissions GES du résidentiel | 90% | 90% | 100% |
| Part du chauffage dans la consommation d'énergie finale du résidentiel | 66% | 69% | 53% |

Tableau 2 Trajectoires de ventilation des émissions et consommations d'énergie du résidentiel, selon les usages « chauffage » et « autres »

Enfin, pour les émissions et consommations du chauffage, on distingue la part des maisons individuelles, de celle du logement collectif. A défaut de données plus précises issues du scénario AMS, nous avons repris le ratio en énergie du Scénario négaWatt 2022, qui reste relativement stable au cours du temps :

| Grandeur | 2015 | 2030 | 2050 |
|--|------|------|------|
| Part des maisons individuelles dans les émissions GES de l'usage chauffage résidentiel | 73% | 71% | 71% |
| Part des maisons individuelles dans les consommations d'énergie de l'usage chauffage résidentiel | 73% | 71% | 71% |

Tableau 3 Trajectoires de ventilation des émissions et consommations d'énergie de l'usage « chauffage » résidentiel, selon les typologies de logement (maison individuelle vs. logement collectif)

3.4.3.2. Transport

Les émissions du transport routier ont été extraites des données complémentaires de la DGEC au format CRF. Une distinction a été faite pour la part de ces émissions attribuable à la mobilité régulière et locale. En l'absence de données de modélisation pour le scénario AMS sur ce point, c'est la valeur du scénario négaWatt 2022 en année de référence (2015) qui a été utilisée soit, 43,2 MtCO2eq. Cette estimation est issue d'une modélisation du besoin de transport régulier et quotidien, par typologie de communes et par part modale.

⁴ « Common Reporting Format » : format officiel des inventaires d'émission de gaz à effet de serre, tel que transmis à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC).

Par manque d'hypothèse spécifique du scénario AMS, les émissions de la mobilité régulière et locale suivent la tendance globale du transport routier... Le fait de distinguer cette mobilité locale sera néanmoins utile dans la présentation des résultats, pour mieux identifier la part relative de cette mobilité, sur laquelle les territoires ont plus de leviers à leur disposition.

Concernant la trajectoire de consommation d'énergie, nous n'avons malheureusement pas accès au détail de la trajectoire transport avec la distinction routier vs. non routier. Il parait difficile de substituer ce manque de donnée par des ratios externes au scénario AMS, nous n'avons donc pas cherché à subdiviser le secteur transport en plusieurs sous-secteurs, pour ce qui est des consommations d'énergie. Cela est néanmoins regrettable, compte tenu de la part importante de ce secteur dans la consommation d'énergie finale... Il est donc à espérer que la SNBC3 sera plus détaillée sur ce point.

3.4.3.3. Agriculture

Les émissions du secteur agricole sont subdivisées en trois sous-secteurs :

- Energie : assimilées aux émissions CO₂ du secteur agricole
- Elevage : assimilées aux émissions de méthane (CH₄)
- Pratiques culturales: assimilées aux émissions des engrais (reprise de la trajectoire N₂0)

Les consommations d'énergie ne sont quant à elles pas subdivisées en sous-secteur.

3.4.3.4. Industrie

Les émissions et consommations d'énergie du secteur industriel ont été subdivisées en 7 sous-secteurs :

- Métaux primaires
- Chimie
- Non-métalliques
- Agro-industries
- Equipements
- Papier-carton
- Autres industries

Les trajectoires de ces différents sous-secteurs ont été reprises du rapport d'hypothèses détaillées pour l'industrie du scénario AMS. Un traitement a été effectué pour combiner les émissions d'origine énergétique et celles d'origine non-énergétique (à l'exception des émissions liées à l'usage de produits industriels, qui sont a priori intégrées aux secteurs d'émission non industriels).

3.4.4. Résultat des traitements du scénario de référence

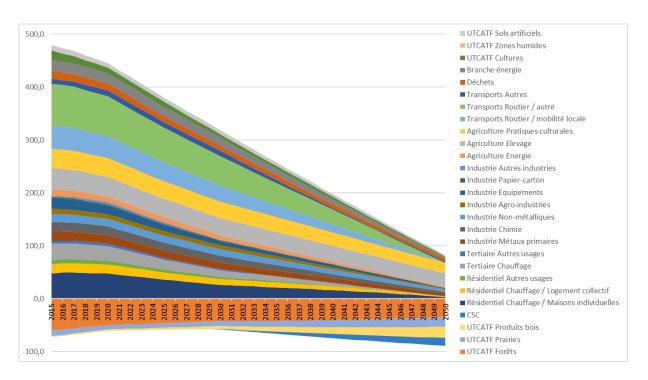


Figure 2 Trajectoire d'émission de GES du scénario AMS SNBC2 au format PCAET, ventilée par sous-secteur/usage (MtCO2eq)

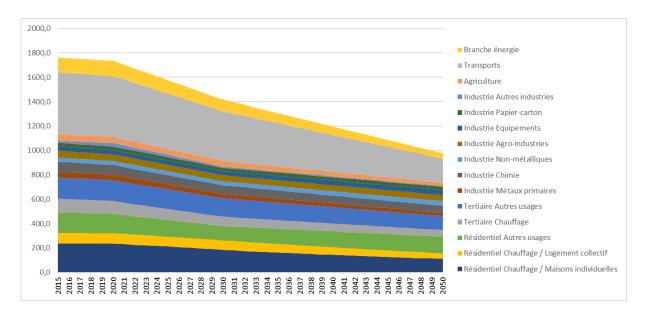
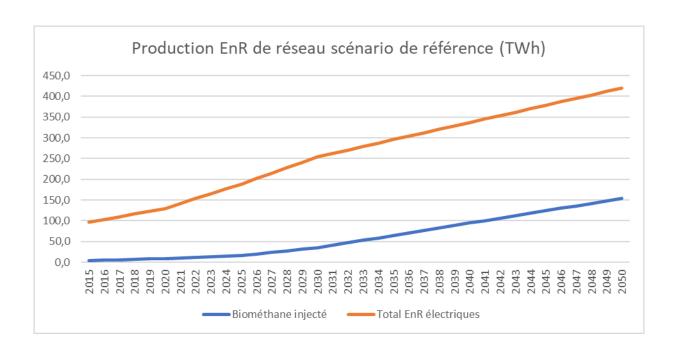


Figure 3 Trajectoire de consommation d'énergie finale du scénario AMS SNBC2, ventilée par sous-secteur/usage (TWh)

3.4.5. Production d'énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables ne fait pas l'objet d'une véritable territorialisation dans cette outil / démarche, au même titre que les trajectoires d'émission et de consommation... Cela aurait en effet nécessité un travail conséquent, des données difficilement accessibles, et une expertise utilisateur au-delà des attendus de l'outil. Par ailleurs, le scénario AMS de la SNBC2 souffre d'un manque de précision, voir d'objectifs tout court au-delà de 2030 pour certaines filières. Néanmoins, pour ne pas faire totalement l'impasse sur ce sujet pourtant essentiel, en lien avec la décarbonation, nous proposons une approche simplifiée et restreinte aux énergies de réseau (électriques et biométhane). La SNBC 2 est en effet trop peu détaillée sur les énergies renouvelables thermiques.

En l'absence d'objectifs de production d'EnR électriques au-delà de 2030, nous avons reconstruit une trajectoire à partir des données SNBC2 sur la période 2015-2030, puis nous avons effectué une interpolation linéaire jusqu'à la cible 2050 proposée par les données SNBC3 provisoires qui nous ont été fournies.



3.4.6. Modification du scénario de référence

Un utilisateur expert pourrait être amené à vouloir modifier la trajectoire du scénario de référence, par ex. pour remplacer le scénario AMS par son équivalent tendanciel (AME), le scénario régional SRADDET, un SDE départemental ou encore pour modifier certaines trajectoires sectorielles (reprenant par exemple une trajectoire industrielle précise, issue des Plans de Transition Sectorielle de l'Ademe...).

Les trajectoires GES utilisées pour la territorialisation, se trouvent entre les lignes 129 et 155 de l'onglet « Traj_supra » :

| • | • | , | | O | _ | | | _ | • |
|---------------------------------|-----------------|---------------------------|--------------------|---------|-------|-------|-------|-------|------|
| Trajectoire tous GES par pivots | Résidentiel | Chauffage / Maisons indiv | Res_ch_MI | MtCO2eq | 47,5 | 49,1 | 49,4 | 48,7 | 48 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Résidentiel | Chauffage / Logement col | Res_ch_LC | MtCO2eq | 17,6 | 17,9 | 17,8 | 17,6 | 17 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Résidentiel | Autres usages | Res_autres | MtCO2eq | 7,2 | 7,4 | 7,5 | 7,4 | 7 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Tertiaire | Chauffage | Ter_ch | MtCO2eq | 31,8 | 29,8 | 29,6 | 28,9 | 28 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Tertiaire | Autres usages | Ter_autres | MtCO2eq | 5,7 | 5,3 | 5,3 | 5,2 | 5 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Métaux primaires | Emp_met_GES | MtCO2eq | 17,3 | 16,9 | 16,6 | 16,3 | 15 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Chimie | Emp_chim_GES | MtCO2eq | 18,5 | 18,1 | 17,7 | 17,4 | 17 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Non-métalliques | Emp_nonmet_GES | MtCO2eq | 15,1 | 14,9 | 14,8 | 14,6 | 14 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Agro-industries | Emp_iaa_GES | MtCO2eq | 9,6 | 9,4 | 9,3 | 9,2 | |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Equipements | Emp_equip_GES | MtCO2eq | 20,6 | 19,7 | 18,9 | 18,0 | 17 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Papier-carton | Emp_pap_GES | MtCO2eq | 2,3 | 2,2 | 2,1 | 2,1 | - 2 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Industrie | Autres industries | Emp_ind_autres_GES | MtCO2eq | 1,5 | 2,7 | 3,9 | 4,1 | - 4 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Agriculture | Energie | SAU | MtCO2eq | 12,1 | 11,8 | 11,5 | 11,3 | - 11 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Agriculture | Elevage | UGB | MtCO2eq | 39,8 | 39,3 | 38,8 | 38,2 | 37 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Agriculture | Pratiques culturales | STL | MtCO2eq | 36,9 | 36,6 | 36,3 | 36,0 | 35 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Transports | Routier / mobilité locale | Emi_tra_rout_reg | MtCO2eq | 43,2 | 43,3 | 42,8 | 42,2 | 4: |
| Trajectoire tous GES par pivots | Transports | Routier / autre | Emi_tra_rout_autre | MtCO2eq | 79,1 | 79,4 | 78,4 | 77,4 | 76 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Transports | Autres | Emi_tra_autres | MtCO2eq | 9,9 | 8,5 | 9,2 | 9,8 | 10 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Déchets | | Emi_dech | MtCO2eq | 15,7 | 15,1 | 14,6 | 14,1 | 13 |
| Trajectoire tous GES par pivots | Branche énergie | | Emi_en | MtCO2eq | 20,5 | 20,0 | 19,9 | 19,7 | 19 |
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Forêts | Emi_UTCATF_for | MtCO2eq | -60,1 | -58,5 | -56,2 | -54,0 | -52 |
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Cultures | Emi_UTCATF_cult | MtCO2eq | 17,2 | 15,8 | 14,4 | 13,0 | 1: |
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Prairies | Emi_UTCATF_prai | MtCO2eq | -10,7 | -10,2 | -9,7 | -9,2 | -8 |
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Zones humides | Emi_UTCATF_zohu | MtCO2eq | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | (|
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Sols artificiels | Emi_UTCATF_arti | MtCO2eq | 10,3 | 9,9 | 9,3 | 8,8 | |
| Trajectoire tous GES par pivots | UTCATF | Produits bois | Emi_UTCATF_prbo | MtCO2eq | -1,9 | -2,1 | -2,2 | -2,3 | -2 |
| Trajectoire tous GES par pivots | CSC | | CSC | MtCO2eq | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | C |
| | | | | | | | | | |

 $Il\ est\ donc\ possible\ d'\'ecraser\ les\ formules\ avec\ des\ valeurs\ pour\ tout\ ou\ partie\ de\ ces\ secteurs\ et\ sous-secteurs.$

De la même façon il est possible de modifier les trajectoires de consommation énergétique finale, au niveau des lignes 232 à 246 du même onglet :

| 240 du meme onglet. | | | | |
|--|-----------------|---------------------------|--------------------|-----|
| Consommation finale par secteur par pivots | Résidentiel | Chauffage / Maisons indiv | Res_ch_MI | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Résidentiel | Chauffage / Logement coll | Res_ch_LC | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Résidentiel | Autres usages | Res_autres | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Tertiaire | Chauffage | Ter_ch | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Tertiaire | Autres usages | Ter_autres | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Métaux primaires | Emp_met_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Chimie | Emp_chim_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Non-métalliques | Emp_nonmet_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Agro-industries | Emp_iaa_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Equipements | Emp_equip_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Papier-carton | Emp_pap_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Industrie | Autres industries | Emp_ind_autres_CEF | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Agriculture | | SAU | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Transports | | CEF_tra | TWh |
| Consommation finale par secteur par pivots | Branche énergie | | CEF_en | TWh |

| 235,3 | 235,8 | 236,3 | 235,9 | 235,4 | 234,9 | 230,5 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 87,0 | 86,1 | 85,2 | 85,3 | 85,4 | 85,5 | 84,3 |
| 168,1 | 166,3 | 164,4 | 162,5 | 160,7 | 158,9 | 154,5 |
| 114,0 | 112,2 | 110,4 | 108,6 | 106,8 | 105,0 | 102,1 |
| 171,0 | 171,1 | 171,2 | 171,3 | 171,3 | 171,4 | 169,5 |
| 49,4 | 48,6 | 47,9 | 47,2 | 46,4 | 45,7 | 45,0 |
| 83,1 | 82,2 | 81,3 | 80,4 | 79,5 | 78,5 | 77,6 |
| 32,9 | 33,0 | 33,0 | 33,0 | 33,1 | 33,1 | 33,1 |
| 56,0 | 55,4 | 54,9 | 54,4 | 53,9 | 53,4 | 52,8 |
| 37,0 | 36,9 | 36,8 | 36,6 | 36,5 | 36,4 | 36,3 |
| 29,9 | 29,7 | 29,5 | 29,3 | 29,1 | 28,9 | 28,6 |
| 16,2 | 18,7 | 21,2 | 23,7 | 26,3 | 28,8 | 26,9 |
| 52,2 | 51,8 | 51,4 | 51,1 | 50,7 | 50,3 | 49,7 |
| 509,0 | 507,0 | 504,9 | 502,9 | 500,9 | 498,9 | 490,1 |
| 120,9 | 121,9 | 122,8 | 123,7 | 124,7 | 125,6 | 122,7 |

Les trajectoires de production d'énergie renouvelable sont définies en lignes 276 à 282 :

| Consommation de biogaz dans le gaz réseau | Biométhane injecté | Prod_biogaz | TWh | | | 4,8 | 5,9 | 6,9 | 8,0 | 9,0 | 10,4 | 11,8 | 13,2 | 14,6 |
|---|-------------------------|---------------|-----|--------------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | | | | | | | | | | | | | |
| Production électrique | Hydraulique | Prod_El_Hydro | TWh | cf. chap 4 "Hypothèses AMS offre é | 59,0 | 59,4 | 59,8 | 60,2 | 60,6 | 61,0 | 61,2 | 61,4 | 61,6 | 61,8 |
| Production électrique | Eolien | Prod_El_Eol | TWh | cf. chap 4 "Hypothèses AMS offre é | 21,0 | 25,2 | 29,4 | 33,6 | 37,8 | 42,0 | 49,2 | 56,4 | 63,6 | 70,8 |
| Production électrique | Solaire | Prod_EI_PV | TWh | cf. chap 4 "Hypothèses AMS offre é | 8,0 | 9,8 | 11,6 | 13,4 | 15,2 | 17,0 | 20,4 | 23,8 | 27,2 | 30,6 |
| Production électrique | Bioénergies électriques | Prod_El_BioEn | TWh | cf. chap 4 "Hypothèses AMS offre é | 8,0 | 8,4 | 8,8 | 9,2 | 9,6 | 10,0 | 10,8 | 11,6 | 12,4 | 13,2 |
| Production électrique | Total EnR électriques | Prod_EI_ENR | TWh | cf. fichier "Traj EnR SNBC3", donnée | 96,0 | 102,8 | 109,6 | 116,4 | 123,2 | 130,0 | 141,6 | 153,2 | 164,8 | 176,4 |

Les choix méthodologiques détaillés dans les paragraphes précédents peuvent servir d'inspiration pour désagréger d'autres scénarios de référence, si ceux-ci ne fournissent pas immédiatement le même découpage en sous-secteurs/usages.

Si le périmètre géographique du scénario de référence choisi diffère de celui par défaut (périmètre métropolitain), il est possible d'ajuster cela en modifiant les valeurs de la colonne « D » de l'onglet « EPCI » (une valeur 1 signifie que l'EPCI fait partie du territoire du scénario de référence).

Enfin, il faut modifier les intitulés du scénario, et de son échelon géographique (national, régional, départemental...) en haut de l'onglet « Traj_supra », afin de mettre à jour les libellés des différentes sorties de l'outil :

| Nom du scénario | SNBC2 |
|----------------------|----------|
| Echelon géographique | National |

3.5. <u>Approches de territorialisation des émissions de GES et consommations par secteurs</u>

Ce chapitre détaille les hypothèses de territorialisation, c'est-à-dire le choix des pivots, pour chacun des secteurs. Ces choix ont été confrontés aux retours d'expérience des territoires pilotes.

Un certain nombre de critères de décision doivent être pris en compte dans le choix des pivots. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

| | Critère | Importance |
|--------------------------|--|------------|
| | Valeur nationale du pivot disponible et cohérente avec la somme des valeurs locales | Haute |
| | Méthodologie de comptabilité du pivot homogène au niveau national | Haute |
| Donnée de pivot | Donnée de pivot disponible au niveau EPCI | Haute |
| Donnee de pivot | Source de donnée centralisée ou pseudo-centralisée (régions) | Moyenne |
| | Le pivot dispose d'une prospective territoriale spatialisée (ex : projections démographiques départementalisées de l'INSEE) | Faible |
| | Le pivot territorial doit être un très bon déterminant des émissions/consommations du secteur (ou sous-secteur) concerné | Haute |
| Trajectoires GES | Si le pivot porte sur un sous-secteur / usage, les émissions/consommations associées à son périmètre doivent être disponibles dans le scénario de référence | Haute |
| au périmètre du pivot | Si le pivot porte sur un sous-secteur / usage, son poids relatif en émission/consommation ne doit pas être négligeable dans le scénario de référence (compromis précision / nombre | |
| | de pivots) | Moyenne |
| | Si un secteur est découpé en plusieurs sous-secteurs / usages, leurs évolutions relatives doivent être suffisamment différentiées | Moyenne |

Tableau 4 Critères de choix d'un pivot

Il arrive parfois qu'un pivot semble au premier abord intéressant, mais ne le soit finalement pas sur l'un des critères jugés d'importance « haute » dans le tableau ci-dessus, ce qui le rendra inopérant. C'est le cas par exemple du manque de disponibilité de la donnée locale, ou du niveau de désagrégation du scénario de référence, ou encore de la part relative trop faible du sous-secteur ou usage concerné, au sein de la trajectoire globale etc.

3.5.1. Transversal (démographie)

Aux différents pivots sectoriels détaillés plus loin, s'ajoute un facteur correctif transversal : la démographie (comme indiqué dans le schéma de principe en 2.1).

Le principe est le suivant :

- Les projections démographiques départementales 2018-2070 de l'Insee (Omphale 2022) ont été récupérées
- On estime qu'entre 2015 et 2018, il n'y a pas d'évolution démographique
- On calcule la variation relative de population pour chaque département et chaque année jusqu'en 2050 (base 100% en 2015-2018). Ces trajectoires se trouvent dans l'outil dans l'onglet masqué « Démographie »
- Ces trajectoires sont ensuite affectées à chaque EPCI selon leur appartenance aux départements, dans l'onglet
 « EPCI »
- Une moyenne pondérée (selon la population 2015) est alors calculée pour le territoire étudié, qui représente un ou plusieurs EPCI
- On évalue le ratio entre cette trajectoire calculée, et l'évolution moyenne nationale

Ce ratio donne donc une idée de la déviation de la démographie du territoire étudié, par rapport à l'évolution moyenne nationale. Cet écart est de l'ordre de plus ou moins 10% en 2050 (et part de 0% en 2015, par construction).

On applique alors ce ratio à différents secteurs ou sous-secteurs d'émission et de consommation, là où la démographie joue un rôle direct (qu'on estimera proportionnel pour simplifier) :

- Résidentiel
- Tertiaire
- Mobilité routière régulière et locale
- Gestion des déchets

Les activités économiques hors tertiaire sont donc de facto exclues.

NB: à l'exception des déchets (qui représentent une part minime des émissions), ces secteurs sont à terme très fortement décarbonés dans le scénario AMS de la SNBC, hors c'est précisément sur le long terme que l'effet démographique va avoir une influence (puisque par construction il s'agit d'un écart cumulatif à la moyenne nationale). L'effet sur les trajectoires d'émission en valeur absolue est donc assez marginal... La démographie aura néanmoins un effet sur l'ampleur des actions à mettre en œuvre pour mener à bien les actions d'atténuation dans les différents secteurs.

Le facteur de correction est rappelé dans les onglets de résultat des secteurs concernés, pour information :

| Indicateur | Sous-indicateur / secte | u Usage | Unité | 2015 | 2020 | 2025 | 2030 | 2035 | 2040 | 2045 | 2050 |
|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | SECTEUR : RESIDENTIE | EL | | | | | | | | |
| Pivot | | | | | | | | | | | |
| Pivots d'émission | Résidentiel | Chauffage / Maisons individuelles | % | 0,09% | 0,09% | 0,09% | 0,09% | 0,09% | 0,10% | 0,10% | 0,10% |
| Pivots d'émission | Résidentiel | Chauffage / Logement collectif | % | 0,05% | 0,05% | 0,05% | 0,05% | 0,05% | 0,05% | 0,06% | 0,06% |
| Pivots d'émission | Résidentiel | Autres usages | % | 0,06% | 0,06% | 0,06% | 0,06% | 0,06% | 0,06% | 0,06% | 0,06% |
| Facteur de correction des DJU | Rédidentiel | Chauffage seulement | % | 98% | 98% | 98% | 98% | 98% | 98% | 98% | 98% |
| Facteur de correction démographie | Rédidentiel | Tous usages | % | 100% | 101% | 102% | 104% | 106% | 107% | 108% | 109% |

Il est possible d'entrer sa propre trajectoire démographique en mode « expert » : pour cela il faut entrer manuellement (écraser les formules) les valeurs en milliers d'habitants, à la ligne 109 de l'onglet « TOUS SECTEURS ». Cette ligne étant masquée par défaut, il faudra la dévoiler en cliquant dans la marge gauche sur le signe .



Attention à conserver une copie non modifiée du fichier original, pour pouvoir revenir si besoin aux trajectoires calculées automatiquement.

A ce stade, et pour ne pas complexifier outre-mesure l'outil et la démarche, il a été choisi de ne pas introduire d'autres éléments de modulation de trajectoires dans le temps, notamment considérant la capacité d'action estimée des territoires (concept difficile à définir et à quantifier, à la frontière du technique et du politique⁵).

⁵ A ce sujet, les règles d'affectation de l'effort pour les objectifs communautaires en énergies renouvelables ou réduction de la consommation énergétique, pourraient être des sources d'inspiration, pour des approches relativement simplifiées.

3.5.2. Résidentiel

Pivots de territorialisation :

- Chauffage maisons individuelles: Nombre de maisons en résidence principale (champ « RPMAISON » du dossier complet INSEE 2014)⁶
- Chauffage appartements: Nombre d'appartements en résidence principale (champ « RPAPPART » du dossier complet INSEE 2014)
- Autres usages: Nombre de ménages (champ « MEN » du dossier complet INSEE 2014, réajusté pour coller à la population 2015)

Les émissions et consommations de chauffage sont par ailleurs modulées par département en intégrant une variable de rigueur climatique :

- Les données de degrés jours unifiés (DJU) départementales et nationales sont récupérées (voir onglet « DJU » de l'outil) auprès du SDES⁷
- Les pivots de « chauffage maisons individuelles », « chauffage appartements » et « chauffage tertiaire » sont alors multipliés par le ratio entre le DJU du département de l'EPCI et le DJU national moyen
- Lorsqu'un EPCI est à cheval sur plusieurs départements, on prend arbitrairement la valeur de l'un des départements
- Lorsque les EPCI sélectionnés se situent dans plusieurs départements, on prend la moyenne de leurs DJU, pondérée par la population

A ce jour, il n'existe pas de données de DJU à une maille territoriale plus fine que le département, ce qui serait pourtant utile, tant les différences peuvent être importantes au sein d'un même département. Les travaux en cours de développement de l'open data menés par Météo France (à la suite des récentes lois nationales et européennes à ce sujet), permettront très certainement d'évoluer dans cette direction à l'avenir⁸. En l'absence de données plus fines, le territoire qui dispose d'une meilleure évaluation (via un réseau de stations météo propre, ou l'achat de données auprès de Météo France), pourra modifier manuellement la valeur de l'onglet « Caract_territoire » :

Pivots "généraux"

| Population | 66 099 059 | 0,75% | 494 272 <mark>nb</mark> |
|----------------------------|------------|---------|-------------------------|
| Surface | 632 660 | 0,05% | 337,6 km2 |
| Degrés-jours-unifiés (DJU) | 1 881 | 118,34% | 2 226 <mark>DJU</mark> |

De façon générale, les valeurs de cet onglet en colonne F, sur fond bleu clair, sont celles évaluées automatiquement à partir des codes EPCI et des bases de données intégrées à la l'outil (voir 3.3.2 pour la liste complète). Il est toujours possible de renseigner des valeurs en manuel pour ces différents champs. Les liens avec les bases de données seront en revanche perdus, en cas de modification ultérieure des EPCI étudiés, il est donc recommandé de travailler sur une copie du fichier Excel original.

Avec le choix de ces pivots, on reconstruit les émissions et consommations du secteur résidentiel en année de référence, indépendamment des données d'observatoire. Il peut donc y avoir un décalage avec ces derniers (ce qui est accepté dans le cadre de notre méthodologie, comme précisé dans les chapitres précédents). L'analyse des résultats sur le panel de territoires pilotes révèle des écarts relativement raisonnables avec les données d'observatoire, dans l'ordre de grandeur des écarts qu'on peut observer entre observatoires et inventaire GES territorialisé du CITEPA.

La forme de la trajectoire territorialisée est déterminée par l'évolution des sous-secteurs du scénario AMS, correspondant aux trois pivots. Les émissions du chauffage (maisons individuelles et logement collectif) sont largement prépondérantes, et le ratio maisons individuelles / logement collectif n'a pas une influence considérable sur la forme de la trajectoire (les deux types de logement ayant une évolution comparable dans le scénario de référence, combiné aux hypothèses complémentaires mentionnées au chapitre 3.4.3.1). Les spécificités d'un territoire vont donc avoir un impact surtout sur le point de départ de la courbe, et moins sur la forme de celle-ci.

⁶ NB : un essai a été mené en prenant comme pivot le nombre de pièces (et non le nombre de logements), l'impact sur les résultats étant néanmoins faible, et il s'agit par ailleurs d'un indicateur plus difficile à mobiliser pour les des territoires.

⁷ https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indice-de-rigueur-degres-jours-unifies-aux-niveaux-national-regional-et-departemental

⁸ Voir cet article récent du Monde : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/06/21/face-au-rechauffement-climatique-le-tresor-encore-inaccessible-des-donnees-de-meteo-france 6178606 4355770.html

3.5.3. Tertiaire

Pivot de territorialisation :

• Nombre d'employés dans le tertiaire (cf. tableau « EMP T8 » du dossier complet INSEE 2014, en additionnant les catégories « le commerce, les transports et les services divers » et « l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale »)

Pour le secteur tertiaire, un seul pivot est utilisé : celui de l'emploi, qui se révèle une approximation satisfaisante dans le panel de territoires de l'étude. Ce pivot est toutefois adapté avec les DJU sur la partie chauffage, en suivant la même méthodologie que pour le résidentiel.

3.5.4. Mobilité

Données d'entrée :

- Emissions du transport routier selon l'observatoire
- Emissions du transport non routier selon l'observatoire

Pivots de territorialisation :

- Transport routier
 - Mobilité régulière et locale: Évaluation en fonction du nombre de ménages et de la typologie de commune (rural, urbain, péri-urbain plus ou moins polarisé...), permettant de distinguer la part des usages des habitants pour la mobilité du quotidien dans le secteur des transports
 - Mobilité de transit : par déduction des émissions du transport routier (observatoire)
- Transport non routier : émissions de l'observatoire

Les ratios utilisés pour reconstruire la consommation d'énergie et les émissions liées à la mobilité régulière et locale sont issus du scénario négaWatt 2022 :

| Mobilité régulière et locale des véhicules particuliers | Consommation finale par habitant (GWh/hab/an) | Emissions par habitant (tCO2/hab/an) |
|--|---|--|
| Espace à dominante rurale | 0,003 | 0,797 |
| Commune polarisée d'une AU jusqu'à 99 999 habitants | 0,004 | 0,891 |
| Pôle urbain d'une AU jusqu'à 99 999 habitants | 0,007 | 1,693 |
| Commune multipolarisée | 0,004 | 1,096 |
| Commune polarisée d'une AU de 100 000 à 10 M d'habitants | 0,004 | 0,943 |
| Banlieue du pôle urbain d'une AU de 100 000 à 10 M d'habitants | 0,002 | 0,562 |
| Centre du pôle urbain d'une AU de 100 000 à 10 M d'habitants | 0,001 | 0,338 |
| Commune polarisée AU de Paris | 0,003 | 0,859 |
| Banlieue de Paris | 0,002 | 0,418 |
| Paris | 0,001 | 0,125 |

Tableau 5 Ratios mobilité régulière et locale des véhicules particuliers en 2015 (source : scénario négaWatt 2022)

Ces ratios sont ensuite appliqués aux typologies de commune de l'ensemble des communes du (ou des) EPCI étudié(s). L'affectation des typologies de communes est tirée de l'outil DiagFlash de la démarche Destination TEPOS.

Le total des émissions du secteur transport est calé sur les données de l'observatoire. Ill n'y a donc aucun décalage possible à ce niveau. La forme de la trajectoire va quant à elle être influencée par le ratio entre transport routier et non routier, ce dernier étant décarboné partiellement dans le scénario AMS (-76% vs. 2015), a contrario du transport routier qui est quasi totalement décarboné. NB: pour l'instant les trajectoires « routier quotidien » et « routier autres » ne suivent pas des dynamiques différentes, fautes d'hypothèses suffisamment détaillées à ce niveau dans le scénario AMS, ce point méritera

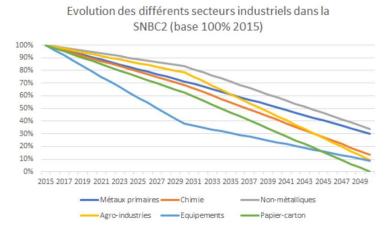
d'être affiné lors du passage à la SNBC3. Par ailleurs, comme indiqué en 3.4.3.2, la désagrégation du transport en soussecteur n'a été possible que pour les trajectoires d'émission, pas de consommation d'énergie, là aussi faute de détail dans le scénario AMS.

3.5.5. Industrie

Pivots de territorialisation :

- Nombre d'employés pour chacun des sous-secteurs industriels
 - o Métaux primaires
 - o Chimie
 - Non-métalliques
 - Agro-industries
 - Equipements
 - o Papier-carton
 - Autres industries

Différentes méthodes de territorialisation ont été testées pour ce secteur, la plupart se heurtant aux fortes spécificités locales, difficiles à capturer car liées à la présence d'un petit nombre d'acteurs économiques. D'autre part, utiliser un pivot unique n'aurait pas tiré parti des trajectoires différenciées du scénario AMS, qui ont des dynamiques assez contrastées d'un secteur à l'autre :



C'est donc une démarche hybride qui a été adoptée :

- Utilisation des données d'emploi pour déterminer la part relative des différents sous-secteurs industriels du territoire. Une piste d'amélioration serait d'obtenir cette répartition directement auprès du Citepa⁹, qui a effectué un travail important de géolocalisation des gros émetteurs (via la <u>base de données</u> du système d'échange de quotas d'émission européen).
- Recalage des émissions et consommations totales avec les données d'observatoire pour compenser de possibles écarts induits par le pivot emploi, nécessairement imparfait (ces écarts étant parfois très importants, après les tests sur les territoires pilotes).

Le nombre d'employés pour chaque sous-secteur est issu du « Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié » de l'Insee (FLORES)¹⁰, qui a été compilé pour l'échelon EPCI (le fichier initial étant au niveau communal), puis intégré à l'outil dans l'onglet « EPCI ».

Les réductions d'émissions dans l'industrie varient entre 75% et 90% en 2050, par rapport à 2015, selon les territoires

⁹ Ces données ne sont en revanche pas disponibles publiquement pour l'instant, ce qui risque de poser un enjeu fort de secret statistique de ces données (en « zoomant » sur un territoire restreint de type EPCI, et sur un sous-secteur industriel, les enjeux de secret statistique sont exacerbés).

 $^{^{10}}$ <u>https://www.insee.fr/fr/statistiques/4991205</u> . Cette base de données est la suite de l'ancienne « <u>Connaissance locale de l'appareil productif</u> » (CLAP)

3.5.6. Déchets

Pivot de territorialisation :

- Emissions et consommations du secteur « déchets » du territoire

3.5.7. Agriculture

Pivots de territorialisation :

- Surface Agricole Utile (SAU) à partir des données du recensement général agricole (RGA)
- Surface de grandes cultures, de prairies, de vignes de vergers (RGA)
- Nombre d'unités de gros bétail pour les ruminants (UGB) (RGA)

Les données du RGA 2020 ont été intégrées directement dans l'outil (onglet « EPCI »).

L'expérimentation auprès des territoires pilotes montre que les écarts en année de référence avec les données d'observatoire sont relativement modérés, à l'exception de certains territoires très agricoles, pour lesquels il faudra sans doute passer en « mode expert » dans l'onglet « Caract_territoire » :

| Pivots pour agriculture | | | | |
|-----------------------------------|------------|-------|-------|--------|
| SAU | 26 964 646 | 0,03% | 6 984 | ha |
| Nombre d'unités gros bétail (UGB) | 26 549 050 | 0,02% | 4 572 | Unités |
| Surface de terres labourables | 17 608 180 | 0,01% | 2 263 | ha |
| | | | | |

C'est essentiellement la répartition du type d'agriculture (élevage vs. cultures) qui va déterminer la forme de la trajectoire d'évolution des émissions, la partie élevage réduisant un peu moins les émissions que la partie cultures dans le scénario AMS (-34% vs. -47% en 2050 vs. 2015).

Le premier pivot (SAU) est utilisé aussi bien pour les émissions d'origine énergétique de l'agriculture, que pour les consommations d'énergie de ce secteur. Les deux autres pivots ne sont en revanche utilisés que pour les émissions d'origine non énergétiques, ils n'interviennent donc pas sur les consommations d'énergie.

3.5.8. Puits de carbone

Pivot de territorialisation :

- Flux nets de séquestration carbone du territoire, par secteurs UTCATF d'après l'outil ALDO¹¹

Sur chacun des postes est appliqué la tendance nationale.

3.5.9. Puits de carbone technologiques

Pivot de territorialisation :

- Moyenne des pivots de l'industrie et de la branche énergie

Les systèmes de capture de carbone sont censés capturer les émissions de CO2 à la sortie d'équipements particulièrement émetteurs comme les industries lourdes.

En partant du principe que les technologies de capture et séquestration du carbone se concentreront sur les sources centralisées de CO2, nous avons fait le choix de reprendre comme pivot la moyenne des pivots de l'industrie et de la branche énergie de l'industrie.

3.5.10. Branche énergie de l'industrie

Pivot de territorialisation :

- Emissions et consommations du secteur « branche énergie de l'industrie » du territoire

¹¹ https://aldo-carbone.ademe.fr

Comme rappelé en 3.2, le secteur branche énergie de l'industrie ne comprend ici que la partie hors production centralisée d'électricité et de chaleur, constituée des raffineries et infrastructures de transport des produits énergétiques.

3.5.11. Récapitulatif des pivots d'émission et de consommation

| Pivot | Secteur | Usage/sous -secteur | Appliqué aux émissions | Appliqué à l'énergie | Modu lé par DJU | Modulé par démographi e | Recalage observatoire |
|---|--------------------|---|------------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Résidences principales MI | Résidentiel | Chauffage / Maisons individuelles | х | х | Х | Х | |
| Résidences principales LC | Résidentiel | Chauffage / Logement collectif | х | x | х | X | |
| Nombre de ménages | Résidentiel | Autres usages | x | × | | X | |
| Nombre d'employés | Tertiaire | Chauffage | x | x | х | x | |
| Nombre d'employés | Tertiaire | Autres usages | Х | Х | | х | |
| Nombre d'employés | Industrie | Métaux primaires | Х | Х | | | х |
| Nombre d'employés | Industrie | Chimie | Х | Х | | | х |
| Nombre d'employés | Industrie | Non- métalliques | Х | Х | | | х |
| Nombre d'employés | Industrie | Agro- industries | Х | Х | | | Х |
| Nombre d'employés | Industrie | Equipements | Х | Х | | | х |
| Nombre d'employés | Industrie | Papier-carton | Х | Х | | | Х |
| Nombre d'employés | Industrie | Autres industries | Х | Х | | | х |
| SAU | Agriculture | Energie | Х | Х | | | |
| Nombre d'unités gros bétail (UGB) | Agriculture | Elevage | х | | | | |
| Surface de terres labourables | Agriculture | Pratiques culturales | х | | | | |
| Emissions année de référence | Transport | Routier quotidien | Х | | | Х | Х |
| Emissions année de référence | Transport | Routier autre | Х | | | | х |
| Emissions année de référence | Transport | Non routier | Х | | | | х |
| Consommation année de référence | Transport | | | х | | | х |
| Emissions/cons ommation année de référence | Déchets | | х | х | | X | Х |
| Emissions/cons ommation année de référence | Branche énergie | | х | x | | | X |

¹² Indique si le pivot est recalé pour que la territorialisation retombe sur le même point de départ que les données de l'observatoire régional.

| Pivot | Secteur | Usage/sous -secteur | Appliqué aux émissions | Appliqué à l'énergie | Modu lé par DJU | Modulé par démographi e | Recalage observatoire |
|---------------------------------|---------|------------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Emissions année de référence | UTCATF | Forêts | Х | | | | х |
| Emissions année de référence | UTCATF | Cultures | Х | | | | X |
| Emissions année de référence | UTCATF | Prairies | Х | | | | х |
| Emissions année de référence | UTCATF | Zones humides | Х | | | | X |
| Emissions année de référence | UTCATF | Sols artificiels | Х | | | | х |
| Emissions année de référence | UTCATF | Produits bois | Х | | | | Х |
| Moyenne des pivots industrie | CSC | | Х | | | | |

Tableau 6 Récapitulatif des pivots utilisés, et de leur application aux trajectoires d'émission GES et/ou de consommation d'énergie

3.6. Approche de territorialisation de la production d'énergies renouvelables

Ce secteur n'est pas comptabilisé dans les trajectoires d'émission GES, mais est fourni à titre indicatif, en tant que levier important de contribution des territoires à la décarbonation globale de l'économie nationale (pour les énergies de réseau) et/ou comme moyen de décarbonation de leurs émissions locales (pour les autres types d'énergie).

3.6.1. Productions énergétiques connectées aux réseaux d'énergie nationaux

Pivot de territorialisation :

- Surface du territoire hors forêt

La surface du territoire apparaît comme un premier indicateur de la contribution que les territoires doivent apporter à la production énergétique globale, même s'il est nécessaire de l'affiner en fonction des réelles potentialités locales filières par filières.

La régionalisation en cours des objectifs de développement des renouvelables, en lien avec la mise à jour de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) pourront être mis à profit une fois publiés.

3.6.2. Energies renouvelables thermiques

Les ENR de type appareils de chauffage au bois domestique, pompes à chaleur, panneaux solaires thermiques impactent directement les bilan ENR du secteur du bâtiment, et sont un levier de décarbonation du secteur. Cette partie sera développée avec l'intégration des objectifs de la SNBC 3. En effet, la SNBC 2 est peu détaillée sur le sujet, ce qui empêche de décliner finement ses objectifs sur les ENR thermiques.